



Conditions Générales de Vente
A partir du 15 juin 2018
France Métropolitaine hors Corse uniquement

1 - Clause générale

Toute commande par un client vaut acceptation pleine et entière de nos conditions générales de vente.

2- Formation contrat

Le contrat de vente est parfait dès notre confirmation de commande et ne pourra donner lieu à aucune modification ni rétractation.

3- Prix

Les prix de vente H.T. sont ceux en vigueur au jour de la confirmation de commande. Les prix indiqués dans nos devis et stipulés HT sont fermes pendant une durée de deux mois à dater de l'établissement dudit devis ou Proforma.

Nos tarifs et devis sont toujours stipulés H.T. La facturation se fera au taux de taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) en vigueur au jour de la livraison.

4 – Conditions de paiement

Les conditions de paiement, sauf convention contraire expressément prévue dans la confirmation de commande et, ou accepté par notre société sont les suivantes :

Le paiement de nos factures devra se faire dans un délai maximum de 60 jours calendaires date de facture conformément à l'article L441-6 du code de commerce.

5 - Clause pénale

A défaut de paiement de l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites. Le non-paiement d'une échéance quelconque entraînera la suspension des livraisons, la facturation et le paiement d'intérêts de retard (3 fois le taux de l'intérêt légal), ainsi que de l'indemnité forfaitaire de 40 euros prévus aux articles L 441-6, D 441-5 du code de commerce.

Tous les frais de recouvrement, de contentieux et d'expertise, d'assistance et de représentation en justice notamment avocats et huissiers seront à la charge du débiteur.

Le non-respect de l'échéance entraînera la livraison des marchandises suivantes sur Proforma.

6 - Réserve de propriété

En application de l'article L 624-16 du code du commerce, il est expressément précisé que l'acheteur ne sera propriétaire du bien qu'après paiement complet de toutes les sommes dues.

Cette disposition ne fait pas obstacle au transfert de propriété à l'acheteur, dès la livraison.

Aucun retour de marchandise ne sera accepté sans notre accord express.

Le créancier sera seul décisionnaire de l'éventuel remboursement ou de l'éventuel échange en cas de retour de marchandise.

7 - Clause résolutoire

En cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations par l'acheteur, de quelque nature que ce soit, la vente sera résolue de plein droit 30 jours calendaires après une mise en demeure envoyée en LRAR restée sans effet. En outre, le vendeur se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts à l'acheteur défaillant.

8 - Délai et lieu de livraison

La livraison a lieu par la mise à disposition des marchandises dans nos entrepôts ou par la remise directe à l'acheteur conformément à notre confirmation de commande. Le client est tenu de retirer ou de réceptionner les marchandises commandées conformément à notre confirmation de commande dans un délai maximum de 7 jours calendaires à dater de la date de départ fixée.

Le client peut résilier le contrat uniquement si le non-respect du délai de départ est dû à une faute grave de notre part et s'il a, sans succès, fixé un délai supplémentaire raisonnable. La résiliation doit être effectuée par LRAR. Si nous nous apercevons que la marchandise ne pourra être livrée dans les délais de départ indiqués, nous en informerons le client immédiatement et lui indiquerons la date de départ prévue.

Tous les autres droits du client concernant un retard sont exclus.

9 - Transport – réception de marchandises et délai de réclamation de l'acheteur

Nos ventes sont stipulées départ, les risques sont transférés à l'acheteur dès l'enlèvement des marchandises même si nous organisons le transport. Les marchandises ne sont pas assurées par nos soins. L'acheteur a 24h (jour ouvré) pour signaler tout litige et nous transmettre toute réserve indiquée sur le bordereau du transporteur. Aucun retour de marchandise ne sera accepté sans notre accord express.

10 - Clause de Garantie

Sauf accords contraires, nous n'accordons aucune garantie autre que la garantie légale et ne sommes aucunement responsable au-delà d'autres caractéristiques que celles convenues explicitement par nous, ni pour toute autre utilisation de la marchandise que la finalité prévue.

Les risques liés à l'utilisation et à l'aptitude sont exclusivement à la charge du client.

Nos marchandises sont livrées selon les tolérances de fabrication habituelles dans nos professions.

11 - Contestations

En cas d'échec de règlement amiable des litiges, toute contestation de quelque de quelque nature que ce soit relèvera du Tribunal de Versailles, seul compétent. Le droit Français s'applique à l'ensemble des contrats.